

SASU P A S C A L D E L M O N

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

3, avenue des Pêches – BP 100
93370 MONTFERMEIL

TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE

14, Passage Dubail

75010 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

SOMMAIRE

- Rapport Général
- Bilan
- Compte de Résultat
- Annexe

SASU P A S C A L D E L M O N

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

3, avenue des Pêches – BP 100
93370 MONTFERMEIL

TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE

14, Passage Dubail

75010 PARIS

Rapport général du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association TRANSPARENCY INTERNATIONAL France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

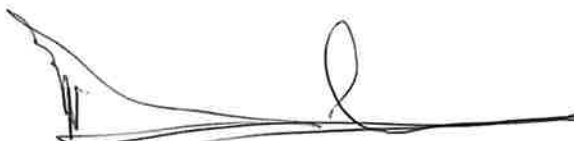
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit, en outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montfermeil, le 25 avril 2023
Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

Pascal DELMON

BILAN - ACTIF

AGS0002 - TI FRANCE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	2 990	2 990		
Autres	7 530	7 530		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	153		153	153
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	6 744		6 744	6 744
TOTAL (I)	17 417	10 520	6 897	6 897
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	182 488		182 488	178 208
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	1 627 554		1 627 554	1 589 675
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	1 810 042		1 810 042	1 767 883
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 827 459	10 520	1 816 939	1 774 780

BILAN - PASSIF

AGS0002 - TI FRANCE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	474 387	360 426
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	64 061	113 961
Excédent ou déficit de l'exercice	538 448	474 387
<i>Situation nette (sous total)</i>		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	538 448	474 387
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	39 869	36 516
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	68 157	106 877
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 150 000	1 150 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	20 464	7 000
TOTAL (IV)	1 278 490	1 300 393
(V)		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	1 816 939	1 774 780

COMPTE DE RÉSULTAT

AGSD002 - TI FRANCE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	301 155	272 096
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	308 613	346 344
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	30 105	37 543
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	639 873	655 983
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	158 583	170 349
Aides financières	6 051	15 843
Impôts, taxes et versements assimilés	224 029	234 309
Salaires et traitements	185 099	203 904
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés	8 982	114
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	582 744	624 521
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	57 129	31 462
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	6 932	3 419
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	6 932	3 419
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	6 932	3 419

COMPTE DE RÉSULTAT

AGS0002 - TI FRANCE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	64 061	34 881
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		79 080
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		79 080
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		79 080
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	646 805	738 482
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	582 744	624 521
EXCÉDENT OU DÉFICIT	64 061	113 961
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	184 291	149 729
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	184 291	149 729
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	184 291	149 729
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	184 291	149 729
TOTAL	64 061	113 961

FAITS MARQUANTS

Au 31/12/2022, le total bilan de l'association est de 1.816.939 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, fait apparaître des produits d'exploitation de 639.873 euros et un résultat bénéficiaire de + 64.061 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A ce jour aucun évènement postérieur à la clôture n'a potentiellement eu d'impact sur les comptes 2022.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au p général modifié par le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 réformant le règlement CRC 99-01.

1) Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.
- prudence

2) Immobilisations corporelles

L'analyse des actifs immobilisés à l'ouverture et au cours de l'exercice n'a pas mis en évidence de composants significatifs.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les durées d'utilisation comptable des immobilisations non décomposables sont identiques aux durées d'usage:

- | | |
|---|----------------|
| - Install Agencement et aménaget divers | 3 ans linéaire |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 ans linéaire |

3) Immobilisations financières

Ces valeurs sont comptabilisées à leur coût historique, et font l'objet d'une provision pour dépréciation, le cas échéant.

4) Fonds dédiés

Les fonds dédiés font l'objet d'un suivi conformément aux règles et méthodes comptables en vigueur telles que définies dans l'avis du n°99-01 du CRC.

5) Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6) Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont comptabilisées au coût d'achat et font l'objet de provision pour dépréciation le cas échéant.

7) Contributions volontaires

Les contributions volontaires sont calculées sur la base du temps passé par les membres du conseil d'administration et du haut conseil à un taux moyen horaire de 51 € (coût moyen chargé du délégué général).

Les contributions des autres bénévoles sont valorisées au taux horaire du SMIC, soit 14 € de l'heure.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS relatifs à l'actif du BILAN

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes : 17 417

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisat° incorporelles	-	-	-	-
Immobilisat° corporelles	10 520	-	-	10 520
Immobilisat° financières	6 897	-	-	6 897
TOTAL	17 417	-	-	17 417

Ces immobilisations ne font pas l'objet d'une clause de réserve de propriété.

Amortissements et provisions d'actif 10 520

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisat° incorporelles	-	-	-	-
Immobilisat° corporelles	10 520	-	-	10 520
Immobilisat° financières	-	-	-	-
TOTAL	10 520	-	-	10 520

Le rythme des amortissements de l'exercice 2022 a tenu compte de l'étude sur la durée de vie réelle des immobilisations.

Détails des immobilisations corporelles et incorporelles et amortissements en fin de période

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes	Amort
Agencement des locaux	2 990	2 990	-	3 ans linéaire
Matériel de bureau et informatique	7 530	7 530	-	3 ans linéaire
Dépôts et cautionnements	6 744	-	6 744	Non amortissable
Titres Crédit Coopératif	153	-	153	Non amortissable
TOTAL	17 417	10 520	6 897	

Détails des immobilisations financières

POSTES	Valeur au début de l'exercice	Acquisition de l'exercice	Cession de l'exercice	Valeur à la clôture de l'exercice
Dépôts et cautionnements	6 744	-	-	6 744
Titres Crédit Coopératif	153	-	-	153
Totaux	6 897	-	-	6 897

Etat des créances (net de provisions)

Etat des créances	Montant	A un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	6 744	-	6 744	
Clients & comptes rattachés	182 488	182 488		
Acompte versé sur commande	-	-		
Sécurité sociale et autres organismes	-	-		
Groupe et associés	-	-		
Etat, et autres impôts et taxes assimilées	-	-		
Debiteurs divers	-	-	-	
Charges constatées d'avance	-	-		
TOTAL	189 232	182 488	6 744	-

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS relatifs au passif du BILAN

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant	A un an	A plus d'un an
Fonds dédiés	-	-	
Emprunt / etab de crédit	-	-	
Emprunts et dettes financières diverses			
Fournisseurs et comptes rattachés	39 869	39 869	
Dettes sociales	60 736	60 736	
Etats dettes fiscales	7 421	7 421	
Autres dettes	1 150 000	-	1 150 000
Produits constatés d'avance	20 464	20 464	
TOTAL	1 278 490	128 490	1 150 000

Variation des fonds associatifs

POSTES	Valeur à l'ouverture	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur à la clôture
Fonds Associatifs	360 427	113 961	-	474 388
Réserve légale	-	-	-	-
Report à nouveau	-		-	-
Résultat net de l'exercice	113 961	64 061	113 961	64 061
	-		-	-
TOTAL	474 387	178 022	113 961	538 448

Les fonds associatifs sont composés des différents résultats réalisés par l'association depuis son origine

POSTES	Secteur Lucratif	Secteur non lucratif
Produits d'exploitation	36 105	603 768
TOTAL	36 105	603 768

Effectif moyen 2022

POSTES	2022
Non cadres	1
cadres	9
TOTAL	10

Contributions volontaires en nature :

Les contributions volontaires ont été estimées à 184.291 euros en 2022.
Ces contributions correspondent principalement aux contributions du CA à hauteur de 166.847 euros. Elles sont réparties comme suit :

CA, bureau	Autres missions sociales	Autres administratif
35 012	131 835	-

Honoraires du commissaire aux comptes :

Les honoraires provisionnés au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 4.200 euros.

EMPLOIS	Emploi de N = compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	127 200	127 200
Missions Sociales	331 173	127 200	1.1. Dons et legs collectés	127 200	127 200
DONT "BIENS MAL ACQUIS"	-	-	- Dons manuels non affectés	127 200	127 200
Autres missions sociales	331 173	127 200	- Dons manuels affectés	-	-
			- Legs et autres libéralités manuels non affectés		
			- Legs et autres libéralités manuels affectés		
2 - RECHERCHE DE FONDS	71 031		1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	180 539		2 - AUTRES FONDS PRIVES	184 819	
			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	6 500	
			4 - AUTRES PRODUITS	328 287	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	582 744	127 200		646 806	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	-		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	646 806	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	-		II - REPRISE DE PROVISION		
			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		
			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES INSUFFISANTES DE L'EXERCICE		
			VI - TOTAL GENERAL	646 806	127 200
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		127 200	VII - Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		127 200
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		